

Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques

Québec, le 18 décembre 2023

**Objet : Modification à la directive d'étude d'impact émise le 12 décembre 2023 pour le projet de construction du parc éolien Arthabaska sur le territoire des municipalités régionales de comté d'Arthabaska et de Drummond par BORALEX INC. (3211-12-262)**

À la suite de la demande de l'initiateur de projet, datée du 14 décembre 2023, le titre de la directive sera modifié puisque les infrastructures de ce projet seront entièrement situées sur le territoire de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska, et seule la zone d'étude touche à la municipalité de comté de Drummond.

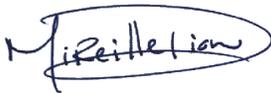
**Titre initial du projet :** Projet de construction du parc éolien Arthabaska sur le territoire des municipalités régionales de comté Arthabaska et Drummond par BORALEX INC.

**Titre modifié du projet :** Projet de construction du parc éolien Arthabaska sur le territoire de la municipalité régionale de comté Arthabaska par BORALEX INC.

La modification sur le registre des évaluations environnementales est effective à partir du 18 décembre 2023.

Lien vers le registre des évaluations environnementales :

[https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no\\_dossier=3211-12-262](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-12-262)



Mireille Dion

Pour Mélissa Gagnon  
Directrice générale adjointe de l'évaluation environnementale des projets industriels,  
miniers, énergétiques et nordiques